rapport des reflections sur l'amputation des membres présentées par M. tireina gagnant maîtrise à l'hôpital St André de Bordeaux.

M. tireina se range du parti des chirurgiens qui resserent dans de justes bornes la pratique des amputations: et plein de confiance dans les travaux de l'Academie il espere voir sortir du sein de cette illustre société un corps de doctrine qui élague les cas trop multipliés ou l'on prescrit cette importante operation. j'ai donné sur cet objet ce que m'avoit appris l'experience de trois campagnes dans la derniere guerre: j'ai démontré que le grand fracas des os ne devoit jamais determiner à retrancher un membre: qu'il ne falloit en venir à cette ressource extrême que lorsque les tuyaux sanguins et les parties molles ne pouvoient plus par leur délabrement ni porter ni soutenir la vie dans le tout subjacent. la mort inevitable de la portion inferieure est donc pour le chirurgien la seule loi qui le force à l'amputation.

M. Tireina discute le traitement de la gangrene: et presente ses idées qui m'ont paru être trop générales.

1º. il ne veut point que l'art fasse le sequestre du membre gangrené avant la ligne de separation que la nature etablit entre le mort et le vif. il attend que la gangrene soit bornée pour se decider à l'amputation.

2º. il rejette l'usage des remedes spiritueux, toniques et antiseptiques.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE
ARC 58 n° 27

no. 23

3°. il leur substitue les emollients et les resolutifs.

4° il proscrit les incisions, qu'il trouve plus nuisibles que l'appliquation des antiseptiques.

il appuye ses raisonnements et sa pratique sur quatre observations: dans ces quatre traitements il s'est servi des émollients et resolutifs, il n'a pas fait d'incisions; la gangrene s'est bornée, et il a eu la facilité de retrancher des membres et des extremités entieres par la section de l'os dans le lieu ou s'étoit faite la separation du mort d'avec le vif.

delà M. Tircina passe à l'examen des playes d'armes à feu les incisions dilatantes et les amputations lui paroissent être des moyens inutiles et souvent dangereux dans le traitement de ces blessures: il rapporte huit observations à ce sujet. dans la premiere on fit des dilatations avec l'instrument tranchant, et le blessé mourut. dans les sept autres on ne hazarda aucune incision et la cure en fut heureuse: toutes les fois qu'au milieu de la gangrene et des autres desordres des grands fracas d'os il a été obligé de retrancher un membre; il en a fait la section dans l'endroit de la fracture; et cette precaution lui a valu des succès.

M. Tircina n'admet point l'amputation dans les fractures compliquées; on la propose, dit il, comme l'unique moyen de conserver la vie au malade, et souvent c'est elle qui la lui ôte. il recite trois faits de brisement des os, ou il a eu le bonheur de sauver le membre fracassé, et de conduire ces graves blessures à une parfaite cicatrisation.

M. tircina termine son memoire par une piece fugitive sur l'oblitteration complette du canal cystique.

l'ouvrage de M. tircina pourroit être mieux fait, et même il l'auroit rendu intéressant s'il eut sçu adapter son projet de reforme à des cas particuliers. je crois que ses observations doivent être conservées: ce sont des materiaux qui figureroient bien s'ils étoient placés convenablement.

le 27. Janvier 1780 Dufouart